

# La G@zette finistérienne de l'UNC

Journal mensuel gratuit destiné aux adhérents et aux futurs adhérents

N°54 - Mai 2021

Réouverture du siège départemental  
le Lundi 3 mai 2021 aux horaires habituels.

L'UNC du Finistère adresse toutes ses sincères condoléances aux familles, aux amis et compagnons d'armes de

- l'adjudant-chef **Frédéric Boulant**, Sapeur-pompier affecté à la caserne de Saint-Priest dans le Rhône, décédé le 20 avril 2021. Il avait 53 ans.



- **Stéphanie Monfermé**, agente administrative au secrétariat du commissariat de Police de Rambouillet, décédée tragiquement le 23 avril 2021, victime innocente d'un acte terroriste. Elle était âgée de 49 ans.

Nous adressons également toute notre sympathie et notre soutien indéfectible :

- ◇ aux nombreux policiers victimes de tentatives d'homicides, au cours de leurs missions
- ◇ aux militaires français engagés dans les différentes opérations extérieures et intérieures,
- ◇ aux policiers, gendarmes, pompiers, professionnels de santé et tous les membres des différents ministères, victimes d'agressions de toutes sortes au cours de leurs missions.

## Promotion du 8 mai 2021

### Insignes de porte-drapeau

#### Insigne 3 ans et plus

- Rémy Dejonghe - UNC du Folgoët



#### Insigne 10 ans

- Maxime Le Bossé - UNC de Guipavas

### Décorations internes

Mérite UNC bronze : 2

Mérite UNC argent : 7

Mérite UNC vermeil : 2

Mérite UNC or : 2

Mérite UNC grand or : 1



Croix du Djébel argent : 5

Croix du Djébel vermeil : 8

Nous adressons toutes nos félicitations à tous les récipiendaires.

## UNC29 - UNC de La Forest-Landerneau

### **Notre ami Yves nous a quittés**

Yves Yvinec est né le 4 mars 1935 à La Martyre.

À 7 ans, il est scolarisé à l'école primaire Saint-Pierre de Ploudiry, distante de cinq kilomètres de la ferme familiale. Le trajet se fait à pied, en territoire occupé et inhospitalier.

Orphelin de père depuis ses 18 mois, il est remarqué par une organisation charismatique pour poursuivre ses études au collège puis au lycée Notre-Dame du Sacré Cœur à Issoudun dans l'Indre.

En 1953, il quitte les études et rejoint la ferme en tant qu'aide familial.

Appelé à l'activité en décembre 1955, il est incorporé au Groupement de transport à Auvours pour suivre sa formation de Soldat du Train et rejoint le Centre de Sélection de Guingamp le 30 juin 1956. Il est promu brigadier-chef en novembre 1956 puis nommé au grade de Maréchal des Logis en février 1957.

Désigné en renfort pour l'Algérie, il débarque à Alger en mars 1957 et rejoint le Groupement de Transport n° 535 où il occupe les fonctions de chef de convoi en zone hostile. Volontaire et dynamique, il participe à toutes les missions opérationnelles de son unité. Il quitte l'Algérie le 26 décembre 1957 et rejoint la petite exploitation familiale jusqu'à fin 1962 où il est embauché à la Caisse de Bretagne du Crédit Agricole Mutuel, futur Crédit Mutuel de Bretagne.

Nommé contrôleur auprès du Directeur Général en 1980, il est chargé de moderniser l'outil de travail, l'amélioration des conditions de travail et des relations clientèles. En 1993, il prend sa retraite avec le titre de Contrôleur à l'échelon exceptionnel.

Il adhère à l'UNC de La Forest-Landerneau en 1997. Il en est le secrétaire de 1998 à 2004, puis le président de 2004 à 2015.

Au niveau départemental, il est élu vérificateur aux comptes en 1999, puis secrétaire départemental adjoint de 2000 à 2005, trésorier départemental de 2006 à 2015, puis trésorier départemental honoraire.

Plusieurs drapeaux l'ont accompagné le mercredi 14 avril à l'église de La Forest-Landerneau pour un dernier hommage.



## UNC de Plouider

### **Jean Juguet, porte-drapeau n'est plus**

Jean habitait Lesneven mais était très attaché à sa commune natale Plouider. Il a été un des membres fondateurs de l'association locale et demeuré un adhérent fidèle (50 ans).

Il n'aurait pas aimé qu'on le mette en avant ; il est vrai que la grandeur ne séduit pas tous les individus : l'humilité, la modestie, la délicatesse, la tolérance sont aussi un art de vivre ; c'était le sien. Tu étais un citoyen investi dans la mémoire combattante. Tu vivais avec une certaine fierté ton engagement sincère de porte-drapeau, en donnant de ton temps et de ta personne au détriment de ta vie de famille, quel que soit le temps (pluie, vent, chaleur...), en pur bénévolat, prenant soin du drapeau.

Respectueux de nos valeurs, tu pensais que le sens de la vie, c'est le sens du devoir. Tu n'oubliais jamais une messe de mémoire, ni nos cérémonies de recueillement devant nos monuments. Tu étais une figure incontournable, reconnaissable à ta casquette de l'armée de l'air.

En repensant aux honneurs que tu as rendus à tant de

camarades disparus, partis pour un monde que l'on dit meilleur, tes compagnons de route, ici présents, excusés et empêchés, te manifestent amitié et reconnaissance.



Cet hommage te sera rendu en présence des drapeaux, devant le cercueil recouvert du drapeau tricolore : emblème de la nation, du coussin avec tes décorations amplement méritées : croix du combattant, croix du combattant volontaire, commémorative Algérie, Titre de reconnaissance de la Nation, et l'insigne de porte-drapeau avec palme pour tes années de service.

L'UNC t'a décerné les mérite UNC et la Croix du Djébel toutes deux à l'échelon or. Tes amis combattants, porte-drapeaux en tête, venus nombreux malgré la pandémie, garderont de toi le souvenir d'un homme à la fois attachant, disponible, serviable et

apprécié de tous. Tu n'es plus là où tu étais, mais tu seras présent partout où nous serons. Le tombeau des morts n'est-il pas le cœur des vivants ? Que Monique, ton épouse, ta fille, tes petits-enfants, ainsi que l'ensemble de ta famille trouvent en cette difficile et pénible circonstance, l'assurance de notre sincère affection et reçoivent les condoléances attristées du monde combattant.

Kenavo Jean, pas adieu, repose en paix.

## UNC de Moëlan-sur-Mer

### **In Memoriam**

C'est avec une infinie tristesse que nous venons d'apprendre le décès soudain de Joseph Capitaine. Homme d'engagement et de conviction, il a servi son Pays en Indochine et en Algérie.

Il était aussi très engagé dans la vie associative et publique locale pour porter ses valeurs.

Officier d'Artillerie à la retraite, c'était un ardent défenseur du devoir de mémoire, il a su transmettre aux jeunes générations le témoignage de toute une vie consacrée au pays.

Il était chevalier de l'Ordre National du Mérite et de nombreuses autres décorations militaires.

Ses obsèques ont eu lieu le 19 avril 2021 en l'église de Moëlan.



## UNC Plouarzel-Ploumoguier

### **Hommage à Jacques Floch**

Le 10 janvier dernier, Jacques Floch a largué les amarres et rejoint l'autre rive.

Sa biographie a été publiée dans « *La voix du combattant* » n° 1863 et dans « *La g@zette finistérienne de l'UNC* » n° 50.

Jacques avait émis le souhait de voir ses décorations officielles mises en valeur.

Sur proposition du conseil d'administration de l'UNC locale, Patrice Reux, correspondant défense de la commune, a rapporté cette demande auprès du conseil municipal qui, lors de ces délibérations du 1<sup>er</sup> février 2021, a donné son accord pour qu'elles soient exposées dans la salle du conseil.

En présence de ses sœurs Jeannine et Jacqueline, de son filleul Jacques, le samedi 10 avril, Pascal Le Bizec, président de l'association UNC locale a remis au maire de la commune, André Talarmin, un cadre contenant, outre ses décorations, son béret vert, son insigne commando, sa biographie et quelques photographies prises lors de sa carrière militaire.



*André Talarmin, Jacques Hall, Jeannine L'Hostis, Jacqueline Hall et Pascal Le Bizec*

## UNC de Crozon



La cérémonie du Souvenir des victimes de la Déportation du dimanche 25 avril matin, présidé par Mr Patrick Berthelot, Maire de Crozon en présence des autorités civiles et militaires, des représentants d'associations d'anciens combattants de la Presqu'île de Crozon, et d'un public très nombreux.

Après la messe en l'église de Crozon, deux discours, un dépôt de gerbe au pied de la plaque commémorative, la sonnerie aux morts suivie d'une minute de silence, la Marseillaise, le chant des marais a conclu cette cérémonie empreinte d'une grande solennité.

*Le "chant des marais" a été écrit dans un des premiers camps de concentration situés en Allemagne (à écouter sur YouTube). Les détenus du camp de Börgermoor étaient pour la plupart des prisonniers politiques du régime nazi, détenus à la suite des lois spéciales promulguées le lendemain de l'incendie du Reichstag.*

*Le titre de la chanson évoque les travaux forcés dans les marécages du camp : extraction de la tourbe à l'aide d'outils rudimentaires.*

## Nos amis disparus

**UNC de Briec de l'Odet** : Mathieu Cadiou, 86 ans, AFN, décédé le 01.04.2021 - **UNC d'Elliant** : Corentin Rannou, 87 ans, AFN - **UNC de Guipavas** : Marie-Thérèse Léost, Veuve, doyenne de l'UNC locale, décédée le 14.04.2021 ; François Michel, 95 ans, Soldat de France - **UNC de La Forest-Landerneau** : Yves Yvinec, 86 ans, AFN décédé le 12.04.2021 - **UNC du Drenec – Kersaint-Plabennec** : René Jestin, 83 ans, AFN, décédé le 30.03.2021 - **UNC de Moëlan-sur-Mer** : Joseph Capitaine, 90 ans, FN, décédé le 14.04.2021 - **UNC de Plabennec** : Yves Jézéquel, 85 ans, AFN ; Jean Person, 87 ans, AFN - **UNC de Plouarzel – Ploumoguier** : François Kérouanton, 81 ans, AFN, décédé le 14.04.2021 - **UNC de Plouguin - Tréouergat** : Jean Bougaran, AFN, décédé le 18.04.2021 - **UNC de Saint-Renan** : Jean Masson, 87 ans, AFN décédé le 29.03.2021 ; Roger Coail, 90 ans, AFN, décédé le 3.04.2021

Le groupe départemental UNC29 adresse aux familles dans la peine ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.

## Petites historiettes

### Plabennec. Jeux interdits à l'école Saint-Joseph de 1943

Pendant la guerre, le siège de la Kommandantur locale avait élu domicile à l'école des garçons, école Saint-Joseph. Cette cohabitation difficile perturbait les rythmes scolaires et la délocalisation de certaines classes pénalisait les élèves et les maîtres dans la bonne marche des études.

Le passe-temps de quelques enfants facétieux et inconscients du danger était de récupérer des clous et de les mettre sous les roues des véhicules de l'occupant, Iffic Boucher était l'un de ceux-là.

Un jour, avec deux camarades, ils sont surpris par un soldat allemand dans ce que l'on pourrait appeler une tentative de sabotage dans la cour de l'école. L'Allemand, se rendant compte de ce qui se passait, se lance à leur poursuite. En traversant le parc de l'établissement, Iffic Boucher, qui ne courait pas aussi vite que ses camarades, décide de grimper dans un arbre pour s'y cacher. Il enlève ses sabots mais, comble de l'insouciance, les laisse au sol.

L'Allemand les repère rapidement et lance en sa direction un "Komm Her" et "Raus". Une fois descendu de l'arbre, il reçoit une raclée terrible, ses deux complices, plus rapides, sont déjà loin.

En arrivant à la maison, son père, Renaud Boucher, voyant ses joues rougies, demande des explications à son fils. Celui-ci lui ment en disant qu'il a été puni en classe. En entendant cela son père lui refile une autre dérouillée... et au lit.

Iffic Boucher se souvient : "le lendemain, mon père apprend la vérité et regrette aussitôt la correction qu'il m'avait infligée la veille. Pour se faire pardonner, il me demande de le suivre dans la grange. Là, il me donne "une pièce" en me demandant de ne rien dire à ma maman."

*"Tu devrais remettre tes sabots, tu vas attraper froid, regarde comment tu trembles !"*



### Algérie 1960-1961 – Haute tension sur la "herse" par Jacques Guivarc'h

Le Chasseur Jacques Guivarc'h, est co-pilote sur le char Taguin de juillet 1960 à août 1961, au camp Le Boujaber, barrage électrifié de la frontière tunisienne, zone sud-est du Constantinois, dans la 7<sup>ème</sup> Division Légère Blindée. Il a 21 ans .

*"Mais qu'est-ce qu'on est venu faire ici ?"* Dans le train blindé qui le mène de Bône à Ouenza, Jacques Guivarc'h s'interroge. Le gars de Roscoff appartenant au contingent 59 1/B est incorporé à Trèves, en Allemagne, au centre d'instruction des divisions blindées pour passer son permis de conduire les blindés. Après 14 de service militaire il part pour l'Algérie et dans le train qui traverse le Constantinois, en ce mois de

juillet 1960, il est pour le moins perplexe. L'Algérie, il ne la voyait pas comme ça "Toutes les gares avaient été plus ou moins mitraillées, les poteaux indicateurs aussi, quand ils n'étaient pas abattus." Sa destination : le 6<sup>ème</sup> Escadron du 4<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à cheval au camp Le Boujaber, à la frontière tunisienne, à 300 mètres du barrage électrifié.

Le poste abrite trois pelotons de chars américains Chaffee (1<sup>er</sup> peloton : Berray-au-Bac, Bir-Hakeim, Wagram ; 2<sup>ème</sup> peloton : Ypres, Strasbourg, Isly ; 3<sup>ème</sup> peloton : Sidi-Ferruch, Friedland, Taguin), neuf engins de 18 tonnes, armés chacun d'un canon de 75 et de mitrailleuses. Ce sont de vraies forteresses roulantes avec un équipage de 5 hommes qui sont grisés du gaz de la déflagration à chaque tir d'obus. Un peloton de harkis équipés de half-tracks est également présent dans le camp.

Le 4<sup>ème</sup> RCC, chargé de surveiller le barrage, fait partie du dispositif dit "de la herse", par analogie avec celle des pont-levis des châteaux médiévaux qui s'abaisse devant les attaquants.

Les heures de veille au cours desquelles les pelotons vivent sur un cycle de trois nuits sont très angoissantes : *"Il y avait des nuits "son et lumière". Nous étions harcelés au mortier depuis la Tunisie. Nous répliquions et l'artillerie s'y mettait aussi".*

Les soldats algériens réfugiés en Tunisie avaient appris à couper le barrage électrique avec des pinces capables de résister à du 5.000 volts. Commandés par Boumedienne, nouveau chef d'état-major depuis le début de l'année 1960 et futur chef de l'Algérie indépendante, les hommes de l'ALN préfèrent mettre les gardiens du barrage sous tension et plutôt que d'envoyer les hommes au massacre, une autre tactique est imaginée. Ainsi, ils continuent de franchir le barrage pour maintenir le contact avec la résistance intérieure et en même temps harcèlent en permanence l'adversaire, avec de plus en plus d'agressivité, à l'aide de mortiers et de canons.

Les soldats français n'apprécient pas d'être la cible favorite de l'ennemi, chasseurs qu'ils étaient, ils sont devenus gibier. *"Ils faisaient sauter les barbelés et s'enfuyaient même parfois avec les poteaux, raconte Jacques Guivarc'h, probablement pour nous narguer."* Des petits groupes armés de bazookas s'attaquent également aux véhicules, posent des mines anti-chars. Le soldat soviétique voit ainsi un blindé de son escadron sauté sous ses yeux, sans aucun mal pour l'équipage qu'une chenille cassée.

Ces harcèlements restent couteux pour l'ALN qui perd fin juillet 1960 cinq soldats, huit armes sont récupérées. En août 1961, le char de notre soldat attaqué au mortier réplique. Le lendemain matin *"on a trouvé des traces de sang, des vêtements brûlés, un cadavre, le mortier et un cheval qui avait porté l'engin. Les blessés s'étaient enfuis."*

La vie des hommes des blindés du 6<sup>ème</sup> escadron a aussi été marquée par la trahison de deux harkis qui ont profité de franchir le barrage, avec leur peloton afin de tendre une embuscade dans le *no man's land*, pour s'enfuir en Tunisie après avoir tué sept de leurs camarades dont un soldat français.

"J'étais moi-même sur la herse, ce fut une nuit terrible. Il s'est avéré que ces hommes étaient commandés, sans qu'on le sache, par un chef du FLN !"

*Jacques Guivarc'h est adhérent à l'UNC de Roscoff depuis 1970 Il fut administrateur départemental durant plus de 35 ans.*



## Quelques infos pratiques

### L'abeille Xylocope

#### **NE LA TUEZ PAS !!!**

Il s'agit bien d'une abeille qui est présente en ce moment dans les jardins. Elle s'appelle l'abeille Xylocope. C'est la plus grosse abeille d'Europe (2,5 à 3 cm). Elle ne pique pas (si on ne la chasse pas bien-sûr). Le Xylocope est une abeille dite "solitaire". Mais elle peut vivre en colonies, c'est à dire côte à côte. Noire avec des ailes bleutées... elle est très belle mais peut faire peur, son vol est rapide et très bruyant, mais elle n'est pas agressive et pique rarement.



Elle est à protéger parce que rare et très utile.... certaines personnes la confondant avec le frelon asiatique !!

## Le saviez-vous ?

Derrière beaucoup de coutumes, usages, traditions et expressions militaires se cachent souvent des anecdotes insolites, amusantes ou historiques. Ce mois-ci : "Le mousse"

Rien à voir avec un quelconque végétal, une délicieuse recette de cuisine ou une non moins délicieuse boisson houblonnée !

Sur les bâtiments de commerce et de pêche, ce terme désigne depuis des lustres le jeune apprenti marin. Dans la marine de guerre, c'est le surnom du matelot le moins gradé et le plus inexpérimenté en usage depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle.

L'origine de ce mot est très ancienne et viendrait du latin muttiu (« émuissé »). Un terme faisant une référence à une coutume consistant à raser la tête des jeunes gens. Le mozo (en espagnol) ou mozzo (en italien) désignera au 12<sup>ème</sup> siècle un « garçonnet », puis un « jeune serviteur » au XIV<sup>ème</sup> siècle avant de désigner un « apprenti marin » comme l'atteste un écrit en 1492 de l'illustre navigateur Christophe Colomb.

Une certitude : le « mousse » était alors forcément un jeune marin, tout en bas de l'échelle hiérarchique de l'équipage. Sa rétribution était alors laissée à l'appréciation du capitaine, voire à l'équipage. Des récits de mer témoignent de ses dures conditions de vie.

Aujourd'hui, le terme est toujours d'usage dans la marine marchande et chez les scouts marins, où il désigne les garçons ou filles âgés entre 12 et 14 ans. « Moussaillon », son dérivatif est même devenu un mot familier et affectueux pour parler d'un enfant.

Pour la Marine nationale et ses équipages optimisés, ce terme est désormais indissociable de l'école basée à Brest et à Cherbourg. « Mousse un jour, mousse toujours ! », aiment à rappeler ses anciens.



© Olivier Le Comte/Marine Nationale/Défense  
<https://www.facebook.com/marinenationale.officiel>

Un peu d'humour...



#MardiConseil du jour, bonjour 🇫🇷  
Actionner cette chose, située à proximité de votre volant, permet d'indiquer aux autres automobilistes où vous souhaitez tourner et ainsi éviter l'accident !  
Dingue, non ?! 😊

N'hésitez pas à taguer vos amis qui auraient besoin de ce conseil 😊



<https://www.facebook.com/unc.finistere.9>



<https://twitter.com/unc29>



[unc.29](https://www.instagram.com/unc.29)



Fédération de l'UNC du Finistère

8 rue du Rempart - 29200 Brest

☎ 02.98.05.60.21 – ✉ [unc29@unc29.fr](mailto:unc29@unc29.fr)

<http://www.unc29.fr>

Horaires du Siège au public

Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 15h30

Mercredi de 9h à 14h

Vendredi de 9h à 12h00

